

Sécurité de la vieillesse (N° 2)—Loi

J'insiste sur ce paragraphe et sur le message de M. McGillivray. Tant que les gens—les retraités, les mères, les familles, les travailleurs et les petits commerçants—gardaient leur place au sein de la société, et ne souffraient pas trop d'une chute sociale, tant que le pouvoir d'achat des Canadiens se maintenait au même niveau relatif par rapport à celui des habitants des autres pays—et c'était le but de l'indexation qui permettait aux gens de conserver leur place dans la société—qui se tracassait vraiment? On craignait bien que la situation ne devienne incontrôlable mais tant qu'on parvenait à conserver sa place relative, personne ne souffrait vraiment. Si le gouvernement avait fait un peu mieux son travail, personne n'aurait souffert.

• (1750)

Je continue la citation:

Mais la menace d'une dépression est beaucoup plus réelle et point n'est besoin d'aller dans d'autres pays pour en trouver des exemples. Au cours de son histoire, le Canada a traversé au moins quatre dépressions.

Si presque deux millions de chômeurs et une récession de 18 mois ne suffisent pas à inciter le gouvernement à s'attaquer d'urgence au marasme, qu'attend-il?

Trois millions de chômeurs?

Deux années de dépression?

Quatre millions de chômeurs en trois ans?

On ne peut vraiment plus prétexter que le Canada ne peut pas agir seul.

La dépression est l'ennemi commun et les pays industrialisés devraient s'unir pour le combattre.

Cependant, le Canada devrait à la fois s'y attaquer plus résolument sur la scène nationale et encourager les autres pays à faire cause commune.

La dépression s'accroît et le chômage croissant dégonfle la demande des consommateurs.

Un peu comme les Américains ont combattu au Vietnam, nous combattons l'inflation comme si c'était une situation tout à fait normale.

Si nous espérons remporter la victoire, nous devrions nous rappeler le dénouement du conflit au Vietnam.

Mon temps de parole est presque écoulé, monsieur le Président. Mes collègues et moi avons examiné rapidement l'amendement des conservateurs et nous allons l'appuyer, mais nous voterons contre le bill C-131, bien entendu. En terminant, j'aimerais dire aux députés conservateurs à ma droite que nous aimerions les voir à la Chambre quand viendra l'heure du vote. A l'occasion des deux derniers votes sur ce bill, nous avons eu l'impression qu'il s'agissait plutôt du programme des 6 et 5 p. 100 qu'ils ont appuyé. A deux reprises le 10 décembre, d'abord sur le renvoi à six mois et ensuite sur la motion de deuxième lecture, les députés qui ont voté avec le gouvernement étaient moins nombreux que les conservateurs qui étaient alors absents de la Chambre. J'espère qu'ils voteront et qu'ils respecteront leur engagement, car cela pourrait rassurer un peu les milliers de Canadiens qui se demandent comment les conservateurs ont pu appuyer le programme des 6 et 5 p. 100 mis de l'avant dans le bill C-124, pour ensuite affirmer qu'ils n'ont rien à voir avec les autres bills qui en découlent. Nous espérons qu'ils voteront, qu'ils seront solidaires et que, enfin, des ministériels écouteront leur conscience et protégeront le peu de crédibilité qui reste au gouvernement en votant pour nous aider à nous débarrasser de ce projet de loi.

[Français]

M. Herb Breau (Gloucester): Monsieur le Président, il me fait plaisir de participer à ce débat sur cet amendement qui a pour effet vraiment de dire oui, on est en faveur du programme des 6 et 5 p. 100. Ceux qui proposent cet amendement ne

disent pas, par exemple, s'ils vont voter en faveur du projet de loi C-131 lorsqu'on aura traité des amendements au stade du rapport, mais l'amendement a pour effet de dire qu'on accepte probablement cela, mais qu'en 1985 on se servira quand même d'une base de la pension de sécurité de la vieillesse de 1984, comme si le programme des 6 et 5 p. 100 ne s'était pas appliqué. En d'autres mots, c'est une tactique de la part de l'opposition pour essayer encore une fois de dire qu'elle accepte le principe, mais qu'il faut des restrictions fiscales sur les dépenses du gouvernement et une fois qu'elle a accepté elle a aussi dit à plusieurs reprises qu'il fallait une restriction sur les revenus au Canada, reconnaissant que l'effet du bill C-131, de toute façon, n'est pas de restreindre ou de limiter l'indexation pour tous ceux qui touchent des pensions de sécurité de la vieillesse, mais simplement de limiter l'indexation à 6 p. 100 pour la pension de sécurité de la vieillesse de base, et que cela ne s'applique aucunement à ceux qui touchent le supplément. Ces derniers continueront de toucher la pleine indexation, et en plus ils bénéficieront d'une augmentation pour compenser ce qu'ils perdront à cause de la limitation de l'indexation pour la partie de leur pension qui relève de la pension de base.

Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion de participer aux débats sur d'autres projets de loi qui étaient reliés au programme des 6 et 5 p. 100, et j'ai dit qu'il était un peu malhonnête de la part de certains députés de l'opposition de dire: Oui, il faut des restrictions budgétaires, oui, il faut restreindre des revenus au Canada, oui, il faut restreindre les dépenses du gouvernement, mais après cela, chaque fois qu'on arrive à un poste particulier qui va affecter les Canadiens directement, ils disent: Oh! on est contre! A mon avis, il est fondamentalement malhonnête d'adopter une telle attitude, parce que soit qu'on veuille des restrictions dans le domaine des dépenses gouvernementales soit qu'on n'en veuille pas. Comment peut-on parler de restreindre les dépenses du gouvernement fédéral sans affecter les dépenses de programmes qui s'adressent directement à des individus? Alors, pendant des années cela a été la position traditionnelle du parti progressiste conservateur. Il a toujours dit: Le budget des dépenses du gouvernement fédéral est trop élevé, il faut absolument restreindre les dépenses du gouvernement fédéral. Et voilà le projet de loi C-131 qui limite les dépenses du gouvernement fédéral de manière très raisonnable, qui n'affecte aucunement ceux qui dépendent du supplément, mais encore là l'opposition officielle, surtout le parti progressiste conservateur, dit: Il faut une politique restrictive, il faut une politique conservatrice visant à restreindre les dépenses, à restreindre les revenus au Canada, mais ne touchez personne. C'est un peu comme des gens qui disent: Je veux aller au ciel, mais je ne veux pas mourir. Évidemment les néo-démocrates, eux, ne disent pas cela. Ils disent qu'il ne devrait jamais y avoir aucune restriction sur aucun programme, ni sur aucun revenu au Canada. Eux évidemment ne comprennent probablement pas qu'une partie des poussées inflationnistes dans la société moderne dans laquelle on vit dépend de facteurs psychologiques.

Alors le gouvernement fédéral, comme tous les gouvernements au pays, constitue un facteur important dans les revenus des Canadiens à cause de programmes statutaires selon lesquels des gens vont toucher, moyennant certaines conditions, certains revenus, mais aussi les gouvernements sont un facteur important à cause des dépenses du gouvernement dans la société. Si on augmente les dépenses du gouvernement, cela